

AVISU CESEC 2021-43¹
AVIS CESEC 2021-43

Relatif à
Rilativu à

L'organisation de la semaine "ingrandà bè" de novembre 2021

L'organizzazione di a settimana "ingrandà bè" di nuvembre 2021

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vistu u Codice generale di e Cullettività Territoriale, in particolare i so articuli L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vu la lettre de saisine du 09 septembre 2021 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur l'organisation de la semaine "ingrandà bè" de novembre 2021 ;

Vistu a lettera di presentazione di u 09 di settembre di u 2021 di u Sgiò Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica chì dumanda l'avisu di u Cunsigliu Ecuomicu, Sucial, di l'Ambiente e Culturale di Corsica rilativu à l'organizzazione di a settimana "ingrandà bè" di nuvembre 2021

Après avoir entendu, Madame Valériane GRISONI, Directrice adjointe de la promotion de la santé et de la prévention sanitaire ;

Sur rapport de François CASABIANCA, pour la commission « précarité-solidarités, santé, cohésion sociale et habitat ; sport et vie associative » ;

À nant'à u raportu di François CASABIANCA pè a Cummissione « precarietà - solidarietà, salute, cuesione suciale è abitatu ; sport è vita assuciativa »

¹ Adopté à l'unanimité

**Le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse,
Réuni en séance plénière le 28 septembre 2021,
Prononce l'avis suivant**

*U Cunsigliu Economicu, Social, di l'Ambiente e Culturale di Corsica
Adunitu in seduta pienaria u 28 di settembre di u 2021,
Prununzia l'avisu chì seguita*

La Collectivité de Corse prévoit d'organiser, en novembre 2021, une semaine d'actions autour des 1 000 premiers jours de l'enfant, étant entendu que ceux-ci commencent au quatrième mois de grossesse. Cette période est essentielle pour le bon développement et la construction de l'enfant, et elle conditionne la santé et le bien-être de l'individu tout au long de sa vie.

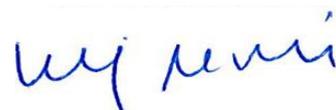
Les objectifs de cette semaine sont multiples :

- ✓ Redonner une visibilité à la Protection maternelle et infantile.
- ✓ Recréer les liens entre le public, les partenaires et l'institution.
- ✓ Aller vers les usagers des services (notamment les parents).
- ✓ Fédérer et mobiliser les partenaires.

Le CESECC émet un avis favorable à l'organisation de cette semaine autour de la petite enfance.

Il suggère que les Unions départementales des associations familiales (UDAF), compétentes en matière de parentalité, puissent être associées de manière plus étroite au déroulement des actions autour de la petite enfance.

La Présidente,



Marie Jeanne NICOLI